

Projet de PV de l'assemblée générale de l'APEEE Services du 31/5/2022

Liste des participants et procurations en annexe

Ordre du jour :

- 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de l'APEEE Services du 10/2/2022**
- 2. Budget prévisionnel 2022-2023**
- 3. Questions diverses liées aux services**

1. Approbation du PV de l'Assemblée générale de l'APEEE Services du 10/2/2022

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Budget prévisionnel 2022-2023

Le Conseil d'administration de l'APEEE Services a décidé, suite aux demandes faites lors de l'assemblée générale, de présenter un budget prévisionnel à cette période-ci pour l'année scolaire à venir.

M. R. PAPI (président APEEE Services) explique que l'objectif est que le résultat reste en équilibre pour tous les services. L'asbl doit pouvoir continuer à payer ses fournisseurs et les services doivent continuer à fonctionner. Des efforts sont donc nécessaires.

Mme P. DE SMEDT (directrice APEEE Services) commente le tableau qui avait été joint au préalable à la convocation de l'A.G.. Elle explique que le budget prévisionnel a été établi sur base des données connues à ce jour, proportionnellement au nombre d'élèves connu actuellement. Les comptes de l'année courante ne sont pas encore clôturés. Les chiffres sont donc prévisionnels, calculés sur la base du budget de l'année dernière (21/22) et de toutes les indexations connues à ce jour.

Une augmentation globale de 10 % a été calculée sur le budget des services en raison de la conjoncture actuelle qui entraîne des hausses salariales successives. Le service Transport fait face à l'inflation importante qui a notamment engendré une indexation élevée, imposée par la Fédération des Autocars (FBAA) et par la mise en route du projet des bus électriques.

On peut constater que le budget du poste de coordination a été augmenté car un audit financier a été prévu à hauteur de 25.000 € ainsi qu'1/3temps administratif supplémentaire et la création du fonds de solidarité établi à 10.000 €.

Mme P. DE SMEDT précise que grâce à une bonne gestion, l'asbl dispose d'une réserve sociale indispensable.

Mme I. IZQUIERDO demande quelle est la raison d'un audit financier. M. R. PAPI explique qu'à l'instar de ce qui se fait dans les associations de parents des autres écoles européennes, l'audit assurera une double garantie. Il portera sur la conformité financière de base ainsi que sur la vérification des procédures de paiement.

Il précise que lors de la prochaine assemblée générale, on disposera des comptes arrêtés pour l'exercice en cours et que le budget pourra être rectifié à ce moment-là si nécessaire. Il demande à l'assemblée de voter.

Le budget prévisionnel 2022-2023 est approuvé à l'unanimité.

3. Questions diverses liées aux services

M. R. PAPI demande que si des remarques de parents parviennent à l'un ou l'autre, ils les fassent toujours remonter au personnel opérationnel dans les services ainsi qu'au Conseil d'administration. Celui-ci est constitué de parents bénévoles qui feront tout pour aider les services à s'améliorer. Il rappelle que l'objectif de l'asbl se résume en 3 mots : qualité – transparence – durabilité.

Mme P. DE SMEDT fait remarquer que le personnel des services doit parfois faire face à des réactions peu respectueuses de la part de parents. Même s'il s'agit d'une minorité de parents, elle demande à chacun de faire passer le message que le personnel a le droit d'être respecté.

Mme D. GRIPPA demande en quoi consiste exactement l'application Together mise en place au service Transport et si cela sert également à tracer les bus.

Mme P. DESMEDT explique que l'application Together actuellement utilisée par les gestionnaires du service ainsi que par les surveillants de bus a été créée afin d'éviter au maximum que de petits enfants ne puissent restés seuls à la descente du bus alors qu'ils n'y sont pas autorisés.

M. F. HERINCKX (gérant service Transport) indique que cela permet également au service de suivre le bus mais surtout que cela permet de réagir plus vite lorsqu'un problème apparaît. Il précise que le facteur humain (pointage du surveillant sur son smartphone) reste cependant présent et ne peut pas palier à 100% aux problèmes. Il explique ensuite les développements futurs de l'application prévus notamment pour l'envoi des messages aux parents. Le système actuel d'envoi de sms pour par ex. prévenir que le bus n'est pas là n'est pas toujours efficace. Il souhaiterait aussi que les parents puissent se servir de l'application pour prévenir si leur enfant est absent ou doit prendre un autre bus pour une quelconque raison.

M. R. PAPI ainsi que d'autres parents manifestent leur intérêt pour que l'application serve également aux parents et demande qu'il en soit discuté en comité de gestion.

Mme D. GRIPPA fait part du désarroi d'un grand nombre de parents de ne pas avoir eu de place dans les stages de fin d'année proposés par le périscolaire pour les élèves de secondaire. Elle comprend les efforts que le service a fait en dernière minute pour proposer ces stages mais déplore la mauvaise communication entre l'école et les parents sur la fermeture anticipée de l'école pour les élèves de S1 à S4. Elle demande que pour l'année prochaine, on réfléchisse au problème, qu'on prenne contact avec les clubs sportifs des environs de l'école bien à temps et suggère de faire un sondage auprès des parents pour savoir combien de personnes seraient intéressées par ces stages.

Certains s'expriment ensuite sur cette pratique de fermeture anticipée dont ils n'avaient pas connaissance et qui n'est mentionnée nulle part. Mme P. DESMEDT invite ces parents à s'adresser à l'APEEE qui gère les questions pédagogiques car l'APEEE Services subit également les conséquences de ce genre de décision tardive de l'école.

Un membre demande ensuite si les services vont rembourser pour ces 2 semaines de fermeture mais M. R. PAPI explique que le prix qui a été calculé pour la cantine par ex. tient déjà compte de cette fermeture anticipée pour les secondaires. Il ne s'agit que de 2 jours supplémentaires par rapport à ce qui était prévu. Cela signifierait un remboursement infime vu que les frais fixes sont maintenus (paiement de personnel, etc.)

M. P. MOLES (APEEE) indique que selon son règlement, l'école a le droit de suspendre les cours avant la fin de l'année scolaire mais qu'il est prévu à la place d'organiser des activités. Ce qui est nouveau cette année, c'est que rien de tel n'est prévu.

Mme P. CARUSO (présidente Cesame) explique que Cesame n'a jamais organisé ces stages pour les secondaires car il n'y avait pas de demande jusqu'à présent. L'offre de stages qui a été faite pour cette année est limitée car il faut se contenter des ressources que l'on a sur place. Il n'y a plus de possibilités dans les clubs sportifs à proximité et l'école ne met pas de locaux à disposition. Quelques sorties, comme Walibi, ont été organisées mais la disponibilité des bus est également limitée.

Mme D. RECALDE (gérante périscolaire) tente encore de trouver des solutions au cas par cas pour les personnes qui se sont inscrites et qui n'ont pas obtenu de place. Elle indique qu'effectivement en 2h de temps, tout était complet. Ayant connaissance de cette demande, pour l'année prochaine, il faudra trouver des compromis.

Mme I. IZQUIERDO demande s'il ne serait pas possible d'organiser une garderie tous les jours de la semaine pour les enfants qui n'ont pas le droit d'aller à la garderie de l'OIB.

Mme D. RECALDE explique qu'à Ixelles, ils sont en perte car ils ont trop peu d'enfants inscrits suite à l'élargissement de la capacité d'accueil de l'OIB. C'est donc risqué d'organiser cela quand on n'est pas assuré d'un nombre minimum d'enfants inscrits.

M. R. PAPI souhaite ensuite que l'on réponde également aux questions qui ont été posées par mail notamment sur les *activités périscolaires qui ont été supprimées à Berkendael*.

Mme S. RESSORT (vice-présidente APEEE Services) explique que le périscolaire de Berkendael a dû faire le choix de ne garder que les activités les plus demandées car le déficit de l'année dernière est énorme. Les prix des activités avaient été calculés au plus juste pour les parents et étaient basés sur un nombre de 750 inscrits en début d'année qui s'est réduit finalement à 500 enfants. Comme il est important de garder un budget en équilibre et dans la mesure du possible s'il y a des demandes, on essaiera dans le futur de créer un groupe pour une nouvelle activité.

Mme K. MATHE suggère de profiter de la création du nouveau site de l'APEEE Services pour permettre aux parents de faire part via le site en direct de leur feedback.

M. R. PAPI explique qu'il y aura un onglet spécifique sur le site où les parents pourront faire part de leurs commentaires mais que de rendre ceci public est beaucoup plus complexe.

Mme K. MATHE demande ce que l'APEEE Services a décidé au sujet des enfants ukrainiens.

M. R. PAPI explique que l'APEEE Services a accepté pour cette année de prendre en charge gratuitement la vingtaine d'enfants ukrainiens dans ses services (cantine et transport principalement) mais que si cela devait perdurer, l'asbl étudiera la possibilité de demander une prise en charge de ces frais par la Commission européenne.

M. R. PAPI fait ensuite part des projets en cours ou à venir de l'APEEE Services :

- création d'un nouveau site web plus simple à utiliser et plus convivial ;
- groupe de travail sur la mise en conformité des statuts de l'asbl ;
- les bus électriques qui arrivent plus lentement qu'espérés mais dont le nombre va augmenter l'année prochaine en fonction des prix que proposeront les fournisseurs ;
- mise en route du fonds de solidarité créé initialement pour les parents qui auraient des difficultés à payer les frais de transport mais également liés aujourd'hui aux problèmes de conjoncture économique.

Rapporteur : Carine DECOSTRE